

Archives au rancart

Depuis près de dix ans, la Communauté française promet de finaliser un décret relatif aux archives publiques francophones. Selon les archivistes, le cadre actuel est insuffisant et les espaces de stockage saturés. Interpellé par le député Stéphane Hazée (Ecolo), le ministre-président Rudy Demotte (PS, *photo*) assure qu'« aucun blocage politique ni manque d'intérêt ne sont à l'œuvre mais d'autres dossiers sont venus court-circuiter celui des archives. » On se souvient du bras de fer survenu à propos du subventionnement des centres d'archives privés, bloqué durant des mois par le ministre du

Budget, André Flahaut (PS)... Rudy Demotte assure qu'un avant-projet de décret sera « bientôt » soumis au gouvernement et au Conseil d'Etat. Avant de reconnaître : « La modernisation de la gestion des archives risque de ne pas pouvoir figurer à notre palmarès mais les études de fond pourront être valorisées (NDLR : lors de la prochaine législature...) puisqu'elles dépassent toute considération idéologique ou partisane. » **M. L.A.**